

rieure de celle de l'exploitation familiale. Si une exploitation collective a pour avantage la réduction de l'effort humain pour un même rendement plus la meilleure utilisation de la superficie travaillée, l'exploitation familiale a en échange, l'avantage de l'indépendance et de l'auto-détermination individuelle plus le stimulant personnel des travailleurs. Ce qui, dans de nombreux cas, compense et même rend supérieur en rendement cette exploitation, par rapport à l'exploitation collective.

Mais, si nous ne sommes pas sûrs des avantages de l'exploitation collective, dont les résultats varient suivant les lieux et l'ambiance, nous pouvons être sûrs que, en Catalogne, ce n'est pas le moment de tenter la terrible expérience que serait celle de convertir, non pas les milliers et les milliers d'exploitations familiales agricoles de Catalogne, mais même celles d'une simple localité, en exploitations collectives, dépossédant par cela les paysans des attributs d'indépendance qui, durant des siècles et des siècles, ont été une des conditions décisives de leur travail.

Il est nécessaire de ne pas oublier, un seul instant, que nous nous trouvons en temps de guerre. Les circonstances que traverse notre pays le prive presque totalement des ressources normales en approvisionnement qui, auparavant, venaient de l'extérieur. La Catalogne, normalement est une grande importatrice de viande, de blé, d'œufs et de volailles, tous articles que l'on ne peut pas remplacer ou bien qu'il faudrait acheter à l'extérieur au prix de grands sacrifices de notre économie ou bien qu'il faut essayer de produire à l'intérieur de notre pays, sinon dans leur totalité, du moins dans une proportion qui rende moins pesantes les importations.

Cet effort énorme, d'importance décisive, pas seulement pour l'économie actuelle, mais pour celle de demain, personne d'autre ne peut la faire que les paysans. Mais pour cela, il est nécessaire de leur offrir la garantie que leur liberté d'organisation sera respectée, que les exploitations agricoles familiales, libérées depuis peu de la servitude de la rente, seront maintenues dans la forme d'organisation, sinon la plus parfaite, mais au moins dans celle qui correspond à la tradition et la psychologie actuelle du paysan catalan.

On est tombé très fréquemment dans l'erreur de juger les problèmes agraires comme ceux de l'organisation industrielle et de prétendre les traiter d'après les mêmes règles. Dans un établissement industriel moderne, les méthodes de travail ont déjà créé les conditions objectives d'une collectivisation efficace: la dépendance de tous les ouvriers d'une même direction et la division du travail créent une communauté d'intérêts de laquelle il n'y a qu'à supprimer, comme cela a été fait maintenant, la direction capitaliste pour obtenir immédiatement une industrie collectivisée en sa forme la plus pure, et dans laquelle les ouvriers continuent d'œuvrer avec les mêmes méthodes et traditions de travail qu'autrefois. Dans l'agriculture au contraire, et particulièrement dans l'agriculture catalane, le travail est organisé sur le mode individuel, et toute tentative de collectiviser rapidement les terres, signifierait une rupture radicale avec les formes et les traditions de travail de nos paysans, qu'ils ne seraient pas aujourd'hui en état de supporter et qui aboutirait rapidement à une décroissance rapide de la production et à une passivité à l'égard des idéaux révolutionnaires. Même les plus fervents défenseurs de la collectivisation reconnaissent qu'un travail très considérable d'adaptation psychologique est nécessaire, pour introduire des formes d'organisation qui sont différentes de celles pratiquées traditionnellement dans un pays.

L'unique consigne révolutionnaire de ce moment est de produire plus. L'agriculture est aussi une industrie de guerre, puis-

que d'elle dépend le sort de l'arrière. Quoique l'exemple soit peu sympathique, rappelons que durant les six mois de sanctions, l'Italie dut supprimer toutes les importations d'œufs et de volailles qu'elle recevait en grande quantité de Hongrie avant le conflit éthiopien, et qu'aujourd'hui, elle a réussi à se libérer définitivement de toute dépendance envers l'étranger, renforçant ainsi son économie intérieure. Nos paysans doivent remplir de tels devoirs sur notre sol, si on leur laisse la nécessaire liberté et si se rétablissent les conditions de confiance minima pour que le travail agricole puisse atteindre le rendement dont la Catalogne a besoin. Il faut tenir compte de ce que, dans l'organisation agricole actuelle, au moins la moitié des facteurs qui interviennent dans la production sont d'ordre psychologique et que tout ce qui peut troubler le jeu libre de ces facteurs, a des répercussions sur la production. On peut exiger de la classe paysanne un degré de production déterminé, aussi élevé que l'on veut, mais à condition de la laisser organiser son travail comme elle l'entendra. La révolution y gagnera.

\*\*\*

### RECOMMANDATIONS DE LA CONSEILLERIE DE L'AGRICULTURE

Devant les plaintes répétées qui sont formulées à la Conscience de l'Agriculture, sur le fait que, dans de nombreuses localités de Catalogne, des groupes déterminés prétendent obliger les paysans à collectiviser leurs terres, cette Conscience se voit obligée à déclarer, encore une fois, que nul n'est autorisé à adopter des moyens de cette nature. Ceux-ci sont en contradiction avec les consignes données par toutes les organisations syndicales responsables et avec le programme d'action adopté par le Conseil de l'Economie de Catalogne. En effet, aussi bien l'Union des Rabassaires de Catalogne que la Confédération Nationale du Travail et l'Union Générale des Travailleurs, ont répété de nombreuses fois qu'elles respectaient et étaient disposées à protéger l'initiative privée et la petite exploitation familiale. De son côté, le Conseil de l'Economie de Catalogne a déclaré que la collectivisation de la terre devait se limiter aux grandes propriétés agricoles confisquées et, plus tard, le nouveau Conseil de la Généralité a déclaré que, conjointement avec la collectivisation des grands domaines, il fallait maintenir et stimuler la petite exploitation agricole.

Ces règles ne sont pas un frein mis à l'impulsion révolutionnaire de notre peuple, mais au contraire, une garantie pour la masse paysanne que la révolution ne signifie pas, pour elle, un amoindrissement de ses droits et de sa liberté. Le véritable devoir de tous les révolutionnaires, dans le moment actuel, est précisément d'offrir à la masse paysanne toutes les possibilités et les garanties possibles, créant ainsi un état de confiance qui sera la meilleure manière d'obtenir du travail agricole l'augmentation de productivité que le succès de la lutte exigent.

Pour ces raisons, la Conscience de l'Agriculture considère comme nécessaire d'avertir que toute tentative de collectivisation forcée est en marge des consignes révolutionnaires du moment et que, en conséquence, elles ne doivent être suivies par personne. Les Comités responsables de tous les villages doivent veiller sévèrement à ce que personne, en dehors de ces Comités, ne prennent des initiatives de cet ordre. Au cas où ils persévéraient, les délinquants doivent être dénoncés comme saboteurs de l'ordre révolutionnaire.

## L'Espagne République Fédérative

Le 1er octobre, fut voté le statut d'autonomie du pays basque. Par cette mesure, l'Espagne marche dans la voie de sa reconstitution administrative sous la forme d'une Union de Fédérations Ibériques. La Catalogne possède déjà son autonomie complète dans les cadres de la République espagnole. Le Pays basque suit. Le Levant bénéficiera probablement des mêmes avantages. Cette nouvelle orientation acquière une importance

particulière dans la situation présente. Les revendications d'autonomie ont été depuis longtemps posées par les partis et les organisations à caractère régionaliste. Au lieu de desservir la cause commune, cette autonomie est maintenant un appoint dans la lutte contre le fascisme et pour la construction d'une société nouvelle. Le statut basque fut d'ailleurs voté sous l'empire des nécessités de la guerre. Satisfaire les revendications